

Domaine **Sciences et ingénierie**
Management, économie et gestion,
communication

Formation disponible en

Formation en alternance

Formation continue

VAE

Modalités de candidature :

Candidature en ligne sur : eCandidat.

Pour candidater :

<https://www.univ-gustave-eiffel.fr/la-formation/candidatures-et-inscriptions/candidatures>

RNCP : **40032**

Lieux de formation :

Campus Marne la Vallée - Serris - Institut Francilien d'Ingénierie des Services (IFIS) 6-8 cours du Danube 77700 Serris
Lycée François Mansart - 25 rue de la Banque 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Calendrier :

18 semaines de cours réparties sur l'année et un minimum de 21 semaines en entreprise.

Contacts :

Zhao HUANG
Coresponsable de formation
zhao-alexandre.huang@univ-eiffel.fr

Thomas DRAPIER
Coresponsable de formation
thomas.drapier@univ-eiffel.fr

Marianne DETRANCHANT
Secrétaire pédagogique
marianne.detranchant@univ-eiffel.fr
Téléphone : 01 60 95 78 26
Bureau : 118

Isabelle LE GOUILL
Bureau d'accueil et d'information des étudiants
contactifis@u-pem.fr
Téléphone : 01 60 95 78 14
Bureau : 111

Manon HUET
Gestionnaire Formation continue
fc@univ-eiffel.fr
Téléphone : 01 60 95 78 02
Bureau : 006

Plus d'informations :

Service Information,
Orientation et Insertion Professionnelle (SIO-IP) :

sio@univ-eiffel.fr / Tel : 01 60 95 76 76

Licence professionnelle Agencement Chargé.e d'Affaires en Agencement (CAA)



Institut Francilien d'ingénierie des Services (IFIS)

Licence professionnelle LP

POUR Y ACCÉDER

La formation s'adresse à un public de diplômés Bac + 2 dans les spécialités suivantes :

- BTS Etude et réalisation en agencement
- BTS Design de l'espace / DNMADE Espace Patrimoine
- BTS Développement et Réalisation Bois (DRB)
- Ecole d'architecture d'intérieur
- BUT génie civil, construction durable (GCCD)

COMPÉTENCES VISÉES

En tant que coordonnateur de travaux, le Chargé d'Affaires en Agencement doit posséder le sens de l'organisation et du travail en équipe. Il doit savoir négocier avec les clients et les sous-traitants. Il doit par ailleurs savoir rédiger des documents, négocier les prix, connaître les nouvelles techniques de construction, maîtriser le dessin (lire et établir des plans) et les logiciels informatiques du secteur (bureau d'études).

L'agenceur est un spécialiste de la décoration et de la finition. Il réalise l'ensemble des travaux nécessaires à l'aménagement des locaux. Il travaille directement, ou par l'intermédiaire de sous-traitants, des matériaux divers à partir d'un concept d'architecte d'intérieur ou de designer. Il s'adresse aussi bien aux clients professionnels que privés.

En phase de réalisation, l'Agenceur doit établir le dossier de plans d'exécution tous corps d'états, passer les marchés travaux, établir le planning des interventions, gérer les plans de prévention des risques, contrôler et valider tous les documents et dossiers qui lui sont soumis pour approbation (plans d'exécution des ouvrages, échantillons...). L'agenceur assure le pilotage et la gestion de la phase chantier et réception des ouvrages exécutés.

APRÈS LA FORMATION

90% des titulaires de la Licence professionnelle intègrent le milieu professionnel immédiatement après la licence. 10% poursuivent leurs études avant d'intégrer le milieu professionnel.

LES PLUS DE LA FORMATION

- Participation soutenue du secteur professionnel en particulier la Chambre Française d'Agencement - Diversité des intervenants professeurs et professionnels - Alternance de la formation - Taux d'insertion professionnelle

Plus d'informations



ANNÉE

UE 1 - Entreprise, Droit et Langues (ECTS: 8)

- Droit général
- Droit de la construction et des contrats
- Droit des entreprises
- Mutations économiques et évolution des organisations et méthodologie
- Anglais technique

UE 2 - Réglementation / Technologie / Pièces écrites (ECTS: 9)

- Etude d'appel d'offre / RSE
- Techno bâtiment -Développement durable-Veille technologique Etude des pathologies
- Analyse de la valeur / Outils de gestion et contrôle qualité
- Outils numériques

UE 3 - Management de projet (ECTS: 5)

- Suivi économique en phase de réalisation
- Méthodologie et outils de gestion d'un projet agencement

UE 4 - Communication - Management - Commerce (ECTS: 6)

- Communication
- Négociation commerciale
- Management

UE 5 - Conception et études techniques des ouvrages (ECTS: 6)

- Développement technique et administratif d'une opération
- Conception et validation technique

UE 6 - Développement d'un projet d'agencement (ECTS: 6)

- Gestion et contrôle d'une phase de réalisation
- Economie de projet / Mise en œuvre / Suivi financier

UE 7 - Projets tuteurés (ECTS: 10)

- Projets tuteurés
- Suivi de projet technique

UE 8 - Période entreprise (ECTS: 10)